**P4** 

# Territoires, efficacité et simplicité Règlements de jeux concours

La Commission Permanente,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 modifiée donnant

délégation du Conseil régional à la Commission permanente,

**VU** le règlement budgétaire et financier,

**VU** le budget voté au titre de l'exercice 2023 lors des séances du Conseil régional

relatives au budget de la Région,

**VU** la délibération de la Commission permanente du 14 avril 2023 approuvant le

règlement du jeu concours « Gagne tes places pour les 100 ans des 24 heures

du Mans »

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande

publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré, décide,

#### **D'APPROUVER**

le règlement du jeu concours intitulé " Gagnez la nouvelle BD de Michel Vaillant " à l'occasion des 24 heures du Mans (annexe 1) ;

# **D'AUTORISER**

l'octroi de prix pour 300 gagnants du jeu concours " Gagnez la nouvelle BD de Michel Vaillant".

## **DE MODIFIER**

le règlement du jeux concours Facebook et Instagram (annexe 2) ;

## **D'AUTORISER**

l'octroi de prix pour 204 gagnants du jeu concours " Gagne tes places pour les 100 ans des 24 heures du Mans ou le nouvel album La cible de Michel Vaillant".

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

**ADOPTÉ** 

Abstentions : Groupe L'Ecologie Ensemble, Groupe Printemps des Pays de la Loire

REÇU le 31/05/23 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs